



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI

M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ

M. DE SOUZA à M. GARDIOL

Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN

Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI

M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

CHANGEMENT DE DENOMINATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE « LES PINS » POUR LE GROUPE SCOLAIRE « ROBERT BADINTER »

Acte : 8.1

Délibération n°24-79

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 2121-30,

VU Le Code de l'Éducation et notamment son article L.212-1,

VU la délibération n°24-21 du Conseil Municipal du 15 février 2024 autorisant Monsieur le Maire à procéder à la fusion des écoles maternelles Louis PERGAUD et Paul CEZANNE sur le nouvel

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

établissement scolaire et transférer l'école élémentaire Paul CEZANNE au sein de l'école élémentaire LES PINS au cours de l'année scolaire 2023-2024.

CONSIDERANT le souhait de la Ville de renommer le groupes scolaire Les Pins pour le groupe scolaire « Robert BADINTER » actuellement en reconstruction,

CONSIDERANT que cette proposition implique également la nécessité de renommer les périmètres des écoles maternelles Paul CEZANNE, Louis PERGAUD et de l'école élémentaire LES PINS sur l'annexe de la délibération qui présentait la carte scolaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ENTENDU l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 33 voix Pour et 4 Contre (GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

DECIDE de renommer le groupe scolaire actuellement en reconstruction.

ACTE le changement de dénomination de groupe scolaire « »LES PNS » pour le groupe scolaire « Robert BADINTER »,

AUTORISE le changement de dénomination du périmètre scolaire des écoles maternelles Paul CEZANNE, Louis PERGAUD et de l'école élémentaire LES PINS sur l'annexe de la carte scolaire, au profit du nom du nouveau groupe scolaire « Robert BADINTER ».

DIT que les périmètres Paul CEZANNE, Louis PERGAUD et LES PINS de la carte scolaire seront dénommés « Robert BADINTER ».

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE